

Mantes-la-Jolie, le 18 février 2025

Monsieur Benjamin LUCAS  
Député des Yvelines  
48 avenue de la République  
78200 Mantes-la-Jolie

Cabinet du Maire

✉ : cabinetdumaire@manteslajolie.fr

☎ : 01.34.78.80.12

Objet : Sollicitation de votre positionnement sur le projet d'accueil de MNA à Mantes-la-Jolie

Monsieur le Député,

Permettez-moi de porter à votre connaissance une décision arbitraire récemment annoncée par les services du Président du Conseil départemental, qui, si elle se concrétise, impactera directement et durablement notre ville et en particulier, le quartier du Val Fourré.

Le 7 février dernier, les services départementaux nous ont annoncé l'implantation, sans aucune concertation préalable d'un centre d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) sur le site du collège Chénier. Ce projet prévoit qu'environ 20 % de tous les MNA du département des Yvelines seront accueillis au Val Fourré.

Si nous comprenons les obligations imposées par la loi dite « Loi Taquet », nous regrettons profondément le manque de dialogue autour de cette décision, d'autant plus que le collège Chénier avait été identifié par le Département comme un futur pôle de formation professionnelle pour les jeunes du Val Fourré. Cette nouvelle orientation soulève de nombreuses interrogations, tant sur la méthode employée que sur l'impact pour notre ville. Dans de nombreuses prises de position publiques, vous avez souvent insisté sur la nécessité d'impliquer les citoyens aux décisions des élus. En l'espèce aucune concertation n'a lieu et cette décision est imposée par le haut aux habitants et aux maires de terrain que nous sommes.

Par ailleurs, nous serions le seul quartier en politique de la ville à accueillir un tel dispositif, ce qui laisse songeur, quand on sait déjà la complexité des actions que nous mettons tous en œuvre au Val Fourré pour la rénovation urbaine, pour plus de cohésion sociale (en matière d'éducation, d'insertion et de sécurité), pour un meilleur cadre de vie mais aussi pour le développement économique et l'emploi. Je ne pense pas que la venue de MNA dans le secteur du Val Fourré dans lequel les difficultés sont élevées et les faits délictueux plus importants que dans les autres quartiers, soit une bonne idée notamment pour ces jeunes qui ont besoin de calme et de sérénité après un parcours de vie très difficile.

Monsieur le Député, nous nous sommes retrouvés lors de l'émouvante cérémonie de naturalisation qui avait lieu justement vendredi 7 février dernier : nous avons démontré que, malgré nos divergences politiques, nous pouvions nous retrouver autour de notre drapeau et des principes de la République. Mantes-la-Jolie sait accueillir, et l'a déjà démontré, mais pas dans de mauvaises conditions pour eux et pour la ville.



Dans ce contexte, je souhaiterais connaître votre position sur ce projet et savoir si vous pourriez nous accompagner dans notre démarche visant à obtenir une concertation plus approfondie et une suspension du projet tant que les processus élémentaires de respect de la commune et de ses habitants n'auront pas été respectés.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations distinguées.



Raphaël COGNET